CHANGEONS LE SYSTÈME, PAS LE CLIMAT!

À titre de citoyenne et de citoyen, vous pouvez agir en appuyant la cause de la justice climatique. Dans le cadre de la campagne *Changeons le système, pas le climat!*, l'AQOCI invite la population québécoise à signer une pétition demandant au gouvernement canadien d'apporter sa juste contribution à la lutte mondiale contre les changements climatiques.

Dans cette pétition, plusieurs mesures proposées au gouvernement canadien visent à renforcer la justice climatique. Par votre geste, vous contribuerez à assurer équité et solidarité entre les pays, les populations et les groupes sociaux qui sont particulièrement vulnérables aux changements climatiques et à leurs conséquences.

Visitez régulièrement le site web de l'AQOCI pour trouver des informations mises à jour et connaître les prochains événements qui touchent la justice climatique. Profitez-en également pour vous abonner à notre infolettre. Changeons le système, pas le climat!



UNE TRANSITION JUSTE POUR LES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS

Aperçu

Les changements climatiques et la transition sociétale nécessaire à l'atteinte d'un équilibre climatique imposent de profondes transformations à la société. Alors que les changements climatiques et ces transformations menacent les emplois et les droits des travailleuses et travailleurs, il est essentiel que le processus de transition visant à rendre notre société sobre en carbone se fasse de façon juste en incarnant les principes de la justice climatique.

LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES TRANS-FORMENT RADICALEMENT LA SOCIÉTÉ...

Les changements climatiques ne modifient pas seulement l'environnement. Ils sont également à l'origine de profondes transformations dans la société. D'une part, ces transformations surviennent parce que les conséquences des changements climatiques (inondations, sécheresses, tempêtes, vagues de chaleur, etc.) perturbent les conditions nécessaires à plusieurs activités économiques. Si ces dernières ne s'adaptent pas afin d'assurer leur résilience et leur rentabilité, elles risquent d'être lourdement compromises, voire de disparaître.

D'autre part, l'atténuation des changements climatiques exige que la société adopte des mesures urgentes et ambitieuses afin de réduire ses émissions de gaz à effet de serre (GES). Elle doit transformer sa façon de produire, de consommer et de se déplacer dans le but d'atteindre la sobriété, notamment en regard des combustibles fossiles, qui sont les principaux contributeurs aux changements climatiques. Ce vaste projet de société qui vise des transformations structurales en profondeur sur le long terme touchant l'ensemble des secteurs d'activité de la société et des aspects de la vie humaine est appelé « transition » 1.

QU'EST-CE QUE LA TRANSITION?

- > BUT : rendre la société sobre en carbone et résiliente aux changements climatiques
- > MOYEN: transformer ou éliminer les activités économiques qui contribuent le plus aux changements climatiques par leurs émissions de GES.
- > **DÉFI**: assurer un processus juste afin de protéger les travailleuses et travailleurs dont les emplois sont touchés.

¹ Les expressions « transition écologique », « transition énergétique », « transition industrielle » ou encore « transition vers une économie durable » sont également utilisées pour souligner un aspect particulier de cette transition.

² Organisation internationale du travail (OIT). 2015. Principes directeurs pour une transition juste vers des économies et des sociétés écologiquement durables pour tous. Bureau international du travail : Genève.

³ Voici quelques exemples. Dans le monde : Confédération syndicale internationale (CSI), Organisation mondiale du travail (OIT). En Amérique : Syndicat des métallos/United Steelworkers (USW), Travailleurs unis de l'alimentation et du commerce (TUAC). Au Canada : Congrès du travail du Canada (CTC), Réseau Action climat Canada (RACC). Au Québec : Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI), Confédération des syndicats nationaux (CSN), Équiterre, Fédération des travailleurs du Québec (FTQ).

⁴ Présidence de la 24e Conférence des Parties. Just Transition Declaration. Voir aussi la déclaration: Solidarity and just transition Silesia Declaration.

⁵ Confédération syndicale internationale. 2010. What's just transition?

⁶ OIT, op. cit.

⁷ L'Ériger, C. et coll. 2016. Déclaration de politique sur les changements climatiques. Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) : Montréal.

⁸ Blue Green Canada. 2012. More bang for your buck. How Canada can create more energy jobs and less pollution. Blue Green Canada : Toronto.

⁹ Le terme « travaillistique » réfère à une activité, à un secteur ou à une industrie qui utilise une grande quantité de main-d'œuvre. Cela s'oppose au terme « capitalistique », qui réfère à une activité, à un secteur ou à une industrie qui fait une importante utilisation de capital technique (équipements, technologies, matières premières).

¹⁰ Gouvernement du Canada. 2019. Groupe de travail : Transition équitable pour les collectivités et les travailleurs des centrales au charbon canadiennes.

... ET MENACENT DE NOMBREUX SECTEURS D'EMPLOI

Ces différentes transformations qu'impose l'adaptation aux changements climatiques ou que réclame la transition nécessaire à leur atténuation menacent toutefois les emplois de travailleuses et travailleurs de divers secteurs économiques. Il faut d'abord penser à celles et ceux du secteur primaire dont le travail dépend directement de conditions environnementales et climatiques favorables : les agricultrices et agriculteurs, les pêcheuses et les pêcheurs, les éleveuses et les éleveurs, les forestières et forestiers, etc.

À cette liste peuvent s'ajouter les travailleuses et travailleurs des secteurs secondaire et tertiaire dont les emplois dépendent des activités du secteur primaire. Il faut enfin considérer les travailleuses et travailleurs œuvrant dans des industries appelées à ralentir ou à disparaître en contexte de transition, notamment celles du pétrole, de l'automobile, des transports et des mines, qui sont toutes considérées comme de grandes émettrices de GES.

Qu'arrivera-t-il à ces travailleuses et travailleurs, dont certains doivent déjà composer avec des mutations induites par la mondialisation et les changements technologiques? Celles-ci et ceux-ci parviendront-ils à trouver de nouveaux emplois et de nouvelles sources de revenus? Quels sont leurs droits? Et, quels sont leurs recours?

UNE TRANSITION JUSTE POUR LES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS DU MONDE

Alors que l'humanité prend toute la mesure des lourdes répercussions climatiques du modèle néolibéral qui se fonde sur l'utilisation massive d'énergies fossiles, un lent consensus émerge quant à la nécessité, pour la société, d'opérer une transition. Considérant que le système actuel profite surtout à de puissants intérêts (banques, hautes finances, actionnariat, patronat), et que plusieurs travailleuses et travailleurs risquent de perdre leur gagne-pain en raison de la restructuration de nombreux secteurs d'emploi, il est cependant nécessaire que le processus de transition se fasse de façon juste. D'une façon qui assure que les travailleuses et travailleurs n'assument pas seuls les frais de ce processus transformatif. D'une façon qui permet de protéger leurs droits, et de réaliser d'importants objectifs socioéconomiques tels que le travail décent pour toutes et tous, l'insertion sociale et l'éradication de la pauvreté². Il s'agit là d'un incontournable enjeu de justice climatique.

Depuis quelques années, différents syndicats et organisations dans le monde³ se penchent sur les principes et les conditions nécessaires à une transition juste pour les travailleuses et travailleurs de la planète. Il est par ailleurs intéressant de noter que la Convention-Cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) prend également acte de l'impératif de justice qui doit guider le processus de transition, comme l'illustre la

Déclaration de Silésie, signée par 56 États lors de la Conférence de Katowice en 2018⁴. De façon générale, trois grands axes de propositions se dessinent⁵, ⁶, ⁷:

- > Une **stratégie pour l'emploi**, qui table sur la mise en œuvre de vastes chantiers nécessaires à la transition: électrification des transports publics, centres de recyclage locaux ou régionaux, réseaux d'économie circulaire, rénovations écoénergétiques, etc. Ces chantiers ont le potentiel de générer de nombreux emplois « verts » qui pourraient combler ceux susceptibles de disparaître sous l'effet des changements climatiques et de la transition. Par exemple, à somme égale, des investissements injectés dans certains secteurs verts sont susceptibles de générer entre six et huit fois plus d'emplois que dans le secteur des énergies fossiles8. Cette stratégie a d'autant plus de chances de réussir si elle mise sur des solutions travaillistiques plutôt que capitalistiques9.
- > Des mesures de soutien permettant d'atténuer les effets négatifs de la transition sur les travailleuses et travailleurs. Il peut s'agir d'un renforcement du filet social, permettant par exemple la bonification des régimes d'assurance-emploi. Il peut en outre s'agir de programmes d'accompagnement et de formation permettant aux travailleuses et travailleurs d'acquérir de nouvelles compétences et d'accroître leur mobilité professionnelle afin de se recycler plus facilement et d'occuper de nouveaux emplois.

La participation des travailleuses et travailleurs au dialogue social et aux démarches de transition menées par les gouvernements et les industries. Il est essentiel d'intégrer les perspectives et les idées des personnes qui risquent d'être les plus touchées par le bouleversement du monde de l'emploi. Les consultations publiques menées dans le cadre des efforts visant une transition juste pour les travailleuses et travailleurs du secteur du charbon au Canada¹⁰ constituent un bon exemple en la matière.







JQSI.QC.CA

août 2019

Rédaction et recherche : Nicolas Soumis Graphisme : RouleauPaquin.com